

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	AN	MOIS	JOURS
LYON et départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues pour Lyon et la Région :
ANNONCES
 AUX BUREAUX DU JOURNAL
 A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

Le cabinet autrichien a remis sa démission à l'empereur d'Autriche. Le comte Thun a été désigné pour remplacer le baron Gautsch et reformer un nouveau ministère. L'émotion est grande en Autriche.

Les États-Unis ont refusé, malgré la résistance de l'Espagne, de rappeler leur ambassadeur à la Havane et de remplacer les vaisseaux cuirassés envoyés à Cuba par des navires de secours.

Il se confirme d'après de nouvelles dépêches que le suicide de la rue de Sévres est bien Lemerrier-Picard.

M. Dron déposera aujourd'hui une demande d'interpellation sur la politique générale du cabinet.

La commission du budget a adopté l'amendement Fleury-Ravarin.

L'« Officiel » publie une série de nominations dans l'armée.

M. Cavallotti, le député italien célèbre par sa lutte contre Crispi, a été tué en duel hier, à Rome, par un de ses collègues de la Chambre, M. Macola.

M. Bourgeois a prononcé hier à Belfort un nouveau discours.

Les Bienfaits du Libre-Echange

OU

Les Méfaits des Libres-Echangistes

Les bienfaits du libre-échange qui ne les connaît, ou du moins, n'en a entendu parler ? D'innombrables et importants volumes ont été consacrés à la célébration et des hommes de haute valeur les ont proclamés. L'Ecole économiste orthodoxe s'est plu à nous montrer les transactions internationales se multipliant à travers les frontières renversées, et le monde entier saluant avec enthousiasme l'ère nouvelle, l'âge d'or, résultats prévus et certains de l'application rigoureuse de la théorie du laissez faire, laissez passer.

J'ai toujours eu une certaine méfiance pour ces belles promesses de nos économistes en chambre, et je m'obstine à trouver entre les deux vases communicants, dont l'exemple est si souvent cité par les libéraux, le cheveu qui introduit malheureusement dans les tubes de communication, rompt, à chaque instant, l'équilibre du contenu.

Les orateurs et les écrivains de l'Ecole de MM. Léon Say et Leroy-Beaulieu sont très intéressants et leurs arguments appuyés sur d'honnêtes statistiques ne laissent pas que d'impressionner les esprits qui ne se plaignent que dans l'abstraction ; mais leurs mirifiques démonstrations ne tiennent pas une seconde devant la brutalité des faits et l'inquiet besoin du pain quotidien.

J'ai pu m'en rendre compte, il y a un instant, à la Croix-Rousse, où trois mille tisseurs lyonnais protestent unanimement contre « cette protection locale » qui, si légèrement, sacrifie à des principes d'école l'industrie qui a été jusqu'à présent la gloire et la fortune de notre ville.

La magnifique réunion à laquelle je viens d'assister a été des plus instructives ; elle a surtout jeté une lumière, mais d'aucuns, sans doute, trouveront trop éclatante, sur les agissements de quelques-uns de nos représentants au Parlement.

Dans une lettre d'excuses M. Coururier, député de la Croix-Rousse, ayant insinué que l'obstacle au relèvement des droits pouvait provenir d'une clause secrète du traité d'alliance franco-russe M. Flourens, député des Hautes-Alpes, et ancien ministre des affaires étrangères vient déclarer qu'il ne fallait pas aller chercher si loin les causes de la crise dont souffre le tissage lyonnais.

La puissance qui lutte de tout son poids — et ce poids est énorme — contre vos revendications, a déclaré M. Flourens, n'est pas en dehors des frontières, elle est ici, à Lyon, au milieu de vous.

En 1892, lorsque fut discuté le

nouveau régime douanier, toutes les industries nationales se jetèrent avec avidité sur « le gâteau de la protection ». Seule la soierie resta dédaignée et parmi les mandataires de Lyon, il y en eut qui, lors de la discussion du traité franco-suisse, osèrent proposer un droit prohibitif de cinquante centimes alors que le tarif minimum était déjà de quatre francs !

Ainsi, il s'est trouvé parmi les députés du Rhône, au moins un homme qui, pour rester fidèle à des théories d'école, n'a pas craint de sacrifier l'avenir de la soierie lyonnaise et de jeter dans la misère des milliers de familles ouvrières.

Périssent les canuts, périssent le tissage lyonnais, périssent la Croix-Rousse plutôt que mes principes à moi, disciple fervent de Léon Say ! C'est beau, n'est-ce pas, le libre-échange ! mais qu'elle est laide, l'âme des libres-échangistes, quand même !

Cette réunion m'a révélé aussi l'étrange parti-pris d'hommes tels que ce député socialiste de la Croix-Rousse qui, par haine du gouvernement de M. Méline, ne craint pas d'écrire des lettres pleines de contradiction et d'illogisme.

M. Couturier accuse M. Méline d'être le grand obstacle au relèvement des droits, or tout le monde sait que le président du conseil est le grand pontife du protectionnisme en France et que, soit comme président de la commission des douanes, soit comme chef du gouvernement, il n'a pas cessé, un seul instant, de réclamer la protection des produits nationaux.

Enfin, il est permis d'espérer que la manifestation si imposante des tisseurs lyonnais parviendra à secouer la torpeur de nos honorables du Palais Bourbon et à provoquer au moins la bienveillante neutralité sinon le repentir de la haute personnalité lyonnaise qui a, par un étroit amour-propre d'économiste, aggravé la crise dont se meurt notre merveilleuse industrie locale.

G. TOURNIER.

TRARIEUX

L'on pourrait croire, si l'on basait sa conviction sur un vers devenu célèbre, qu'il n'en est rien de l'âge des dévots. Ce serait un préjugé double d'une illusion. Le cœur des simples n'est pas toujours exempt de noblesse, car la bêtise se dore souvent de méchanceté. Je n'en veux pour preuve que l'exemple de M. Trarieux.

M. Trarieux est un avocat qui n'est pas un habitué du confessionnal. Il nous vient de Gascogne, d'où on l'envoya au Sénat législateur. L'homme est simple, fait des lois. Il semblerait aux esprits naïfs que c'est une tâche difficile. Point du tout. Il suffit de savoir ramener la langue et d'être habile à tordre, déformer et retordre sa conscience. Trarieux, qui a de la souplesse, excelle dans ce genre d'exercices. Tout travail mérite salaire. On le récompensa : il fut ministre.

Et de quoi ? Qu'a bien pu ministre ce Ramnagrobis ?

Ayant étudié les Pandectes et connaissant les marges du code, il savait comment l'on étouffe les scandales et sur quels textes de quelles lois il faut s'appuyer pour ne pas froisser apparemment la rigidité des règles. Il fut nommé ministre de la justice. Là où le besoin est d'un citoyen digne, pur, inaccessible aux compromissions, l'on mit un tortueux, expert dans l'art de loucher. C'était continuer la tradition. La France avait eu le claudicant Thénard. Pourquoi pas Trarieux ?

Trarieux, ministre, fut ce qu'était Trarieux sénateur, le serviteur des oligarchies financières.

Durant la grève de Carmaux, il se fit le laquais de Ressaigère, — au lieu d'examiner les droits des ouvriers, les fautes de quelques-uns et d'être un juge impartial.

Il se donna de tenir cachés les tripotages des hommes de fer du Sud.

Lorsque quelques députés courageux s'indignèrent de voir Eiffel faire toujours partie des cadres de la Légion d'honneur, il prit la tangente, pirouetta et se cacha sous les 33 millions de l'entrepreneur panamiste pour les préserver d'atteintes sacrilèges.

Enfin il reste l'homme « qui imagina contre quatre cent mille ouvriers une loi de réaction brutale ». L'expression est de Jaurès. Le même Jaurès flirte aujourd'hui avec son adversaire d'hier et tous les deux réunis sont les remparts de l'honneur de Zola et de Dreyfus.

Vivient l'accusa de ne pas plus quoi ; mon Gascogne de se dérober sous ses Jupons d'avocat.

A cette époque, la Petite République le traitait de « crapuleux ». Ce journal le soutient presque, actuellement. Serait-ce que Trarieux s'est désintéressé ? Il n'y paraît pas ? Serait-ce que la « Petite République » s'est infectée ? Qui sait ? Quelle la toujours été ? On ! schœckling !

Pour l'heure, il est le soutien d'un projet de loi, lequel, s'il était voté, livrerait le marché français à l'étranger.

de la façon qu'il lui plaît et d'écarter comme il pense, se permit de lui faire savoir qu'il ne l'estimait pas, mais pas du tout. L'officier ne prit pas quatre chemins pour exprimer son opinion. Il fit ça brièvement, à la militaire, comme il aurait commandé une charge, plus avec l'épée qu'avec la plume. Notre Trarieux en blêmit. « Moi, Trarieux ; moi, sénateur ; moi, ex-garde des sceaux, ainsi outragé ! » Et, rageur, parcourant les couloirs du Luxembourg, il se cabrait la torse, tel un suisse qui frappe ses de sa hallebarde.

Et les groupes sénatoriaux se réunirent : « Tout le Sénat est insulté », glapissaient-ils. Et Trarieux plaça devant le ministre : « Un chatiment sévère pour cet officier. »

Et Trarieux, les sénateurs et le ministre allèrent dîner et ensuite se coucher.

Le lendemain le capitaine n'était que déçu.

« L'homme qui a mangé devient moulin », a écrit Daudet. La bande fut satisfaite du changement de l'officier.

Tout ça pour Trarieux, pour Trarieux « le crapuleux » aurait ajouté la Petite République il y a trois ans.

« Qu'on est sot à Paris » disait Voltaire au XVIII^e siècle.

— **LES QUESTIONS EXTÉRIEURES**

Paris. — Le Figaro dit qu'au cours du déjeuner d'avant-hier à l'ambassade d'Angleterre, le prince de Galles et M. Hanotaux se sont entretenus des questions extérieures.

M. Hanotaux a communiqué hier la bonne impression qu'il a eue de cet entretien.

Un Duc.

Mort de M. Cavallotti

Rome. — A la suite d'une polémique de presse entre les députés Macola, directeur de la Gazzetta de Venezia et le député Cavallotti, un duel a eu lieu aujourd'hui à Rome à 3 h. de l'après-midi.

On assure que M. Cavallotti est resté mort sur le terrain à la suite d'un coup de sabre qui lui aurait coupé la carotide.

M. Macola serait indemne.

La polémique avait eu lieu entre le Secolo de Milan et la Gazzetta de Venezia.

Volonté de détails sur le duel :

Le duel a eu lieu à Villino Cellere, hors la porte majeure ; les témoins de M. Macola étaient les députés Fusinato et Donati. Les parrains de M. Cavallotti étaient le publiciste Bizzoni et le député Tassi.

Les conclusions étaient : sabre sans exclusion de coups.

Un seul assaut eu lieu. Après plusieurs coups, M. Cavallotti reçut un coup de pointe dans la bouche. Le sabre pénétra dans la gorge coupant la veine jugulaire.

On tenta la respiration artificielle, mais après dix minutes M. Cavallotti expira. Il était 3 h. 50.

Le corps a été déposé sur un lit à Villino où des amis et beaucoup de députés accoururent. M. Macola est indemne.

Est-ce Lemerrier-Picard ?

Paris. — M. Bertulus, juge d'instruction, a invité plusieurs personnes à se rendre cet après-midi à 2 heures dans son cabinet afin que leurs témoignages l'aident à établir l'identité du mystérieux suicidé de la rue de Sévres.

Parmi ces personnes est M. Emile Barr, rédacteur au Figaro, à qui on s'en souvient Lemerrier-Picard remit la lettre Otto et qui fit devant la 9^e chambre correctionnelle au cours du récent procès Reinach-Rochefort la déposition que l'on sait.

J'ai en effet reçu, nous dit-il, un télégramme de M. Bertulus me priant de me rendre dans son cabinet cet après-midi. Je suppose que M. Bertulus a l'intention de me mettre en présence du cadavre du suicidé de la rue de Sévres afin de savoir s'il est bien comme tout semble l'indiquer l'individu qui me présente le papier Otto.

Je ne saurais rien spontanément à la disposition du juge d'instruction des annonces du suicide si j'avais été à Paris, mais j'étais à Lyon et la lecture des journaux de cette ville ne me parut pas assez concluante pour nécessiter immédiatement ma rentrée ; je terminai de mes affaires à Lyon et retournai chez moi hier à minuit je trouvais sur mon bureau le petit billet de M. Bertulus m'ayant adressé dans la soirée ; je me rendrai à son invitation.

Nous dépeignons à notre confrère le suicide de la rue de Sévres dont nous avons vu le cadavre ; c'est un homme d'une quarantaine d'années, taille moyenne, figure ronde, assez forte, moustache noire frisée, front dégarni sur les tempes par un commencement de calvitie, cheveux bruns parsemés de fils blancs, la guerre lui aurait remis à titre d'indemnité pour services rendus. Je remarquai également qu'il portait un plastron de chemise emporté et un col rabattu.

M. Barr nous apprend en outre que Lemerrier-Picard louchait ; or, les propriétaires du sol-disant Robert Durieux nous ont affirmé que leur locataire louchait. On voit que les deux signalements se justifient pour ainsi dire. M. Barr qui fait avec nous cette constatation est persuadé que le suicide de la rue de Sévres et l'auteur de la lettre Otto ne font qu'un seul et même individu.

LA DÉMISSION DU CABINET AUTRICHIEN

Vienne. — La Gazette officielle publie deux lettres autographes de l'empereur datées du 5 mars, l'une acceptant la démission de tout le ministère autrichien, nommant le conseiller intime François, comte Thun-Hohenstein ministre président, le chargeant de la formation d'un nouveau ministère, et chargeant le ministre-ancien de continuer à gérer les affaires jusqu'à la nomination d'un nouveau cabinet.

La seconde lettre nomme le comte Thun-Hohenstein ministre président en attendant ses propositions concernant la formation du nouveau ministère.

L'opinion en Autriche

Vienne. — La démission du ministère Gautsch cause un grand étonnement. On

savait bien que la situation du ministère était ébranlée et que l'accueil défavorable fait hier par les Allemands aux nouvelles Ordonnances sur les langues laissait craindre une prochaine crise ministérielle. Pourtant on ne pouvait pas croire qu'une démission se produirait si soudainement.

La plupart des journaux allemands envisagent que Gautsch a reconnu l'impossibilité de demeurer, à la suite de la mauvaise impression causée par les Allemands par les nouvelles Ordonnances.

La Neue Presse croit que la difficulté de s'entendre avec les Hongrois, à propos de la fixation de la quote-part pour le renouvellement du compromis, a contribué aussi à la division.

La nouvelle de la démission a été si tardive dans la nuit que les journaux se bornent à de brefs commentaires.

Le comte Thun

Le comte Thun, qui est chargé de former le nouveau ministère, est né en 1837 ; il a été représentant au Reichsrath de la grande propriété foncière de Bohême depuis 1879 ; il a été ensuite gouverneur de la Bohême jusqu'en 1896. Il connaît bien la Bohême et est très favorable aux Tchèques, bien que pendant son gouvernement cales des Jeunes-Tchèques.

Une Vengeance politique

Constantinople. — Un attentat a été commis hier à Constantinople à midi, sur la personne de Markadrosow, secrétaire de l'exarchat bulgare.

L'auteur de l'attentat a d'abord adressé à Markadrosow quelques questions en langue bulgare, puis il a déchargé sur lui plusieurs coups de revolver. Markadrosow a été touché par deux balles et grièvement blessé.

Le criminel a réussi à s'enfuir.

Comme la victime est rédacteur en chef du Novini qui est l'organe de l'exarchat bulgare on croit à une vengeance politique.

M. BOURGEOIS

A BELFORT

LE BANQUET

A midi et un peu le banquet organisé par le parti républicain progressiste du territoire de Belfort en l'honneur de M. Bourgeois.

L'entrée de M. Bourgeois des acclamations éclatantes : on a vu la République ! Vive Bourgeois !

Les jeunes filles costumées en Alsaciennes en Lorraine, lui offrent des bouquets et résistent des compliments.

M. Bourgeois répond :

Je vous remercie, M. le maire, d'avoir fait venir ces deux jeunes filles portant des costumes sacrés, représentant ce qu'il y a de plus cher dans notre territoire national, ce qui est le plus loin de nous et le plus près de nos cœurs.

M. Bourgeois préside le banquet ayant à ses côtés MM. Schneider, maire de Belfort ; Baduel, sénateur du Cantal ; Darbot, sénateur de la Haute-Saône ; Genoux, député de la Haute-Saône ; Bernard, sénateur et Beaulieu, député du Doubs ; de nombreux maires radicaux sont présents.

LE DISCOURS DE M. BOURGEOIS

A la fin du banquet, M. Schneider lit les lettres d'excuses de différents députés et sénateurs et après avoir rappelé que c'est grâce à MM. Bourgeois et Cavallotti que Belfort doit d'avoir obtenu la décoration qui figure dans les armoiries de la ville, donne la parole à M. Bourgeois.

Celui-ci remercie tout d'abord le maire d'avoir rappelé ce souvenir d'il y a deux ans, puis il fait à la municipalité républicaine de Belfort ; il parle de la prochaine lutte qui a son importance et sa gravité :

Il n'y a pas une heure, dit-il, où il fallait apporter plus de vigilance ; il y a quatre ans, la droite était vaincue, les électeurs envoyèrent à la Chambre une majorité qui croyait vouloir franchir les obstacles et prêter aux réformes ; il semblait que le terrain était déblayé et qu'on allait procéder à l'étude des réformes, donner à ce pays cette moisson qu'il attend depuis si longtemps. Que s'est-il passé et comment se fait-il qu'après ces quatre ans, ce ne soit plus la question des réformes, mais l'existence même de la République qui soit en jeu aujourd'hui ?

Il ne s'agit plus du programme de réformes, il s'agit de défendre le patrimoine passé ; il s'agit d'empêcher dans cette démocratie que l'autorité de la droite et celle du roi remplacent celle du peuple, si bien que le résultat de cette législature, son bilan, son legs, c'est rien : aucune réforme, pas une loi votée, pas même de budget à la veille des élections, le parti républicain divisé, chacun se demandant ce qu'il se passe, et si on n'arrivera pas à la faillite morale de cette démocratie.

S'il n'y a pas de réformes, c'est la faute de l'opposition, dit-on. Il y a longtemps que nous avons entendu les mêmes critiques. Aux moments des désastres de 1870, le gouvernement impérial disait : « Si la France n'était pas prête, la faute en est à l'opposition ». C'est la même réponse aujourd'hui. Si les réformes ne sont pas faites, c'est la faute à ceux qui les veulent. Au lieu d'un sentiment de confiance, c'est l'esprit de défiance qui règne. On fait un épouvantail du socialisme, comme si le meilleur moyen de lutter contre les utopies n'était pas de faire des réformes utiles. Nous connaissons notre drapeau et notre programme.

En face de nous, nous trouvons des candidats qui défendent leur cause d'une façon particulière ; ici un modéré, là un légitimiste, autre part un rallié, si bien qu'ils ne pourraient signer ensemble un programme quelconque sans être immédiatement divisés ; il n'y a qu'un lien entre ces candidats : la crainte d'être éliminés ; c'est le seul programme commun des adversaires que nous combattons.

Je parlais d'habileté. Cela m'amène à causer d'une affaire dont je veux dire un mot sur laquelle, parait-il, d'après un journal local on voulait m'interroger. Quel rôle avons-nous tenu ? Nous avons affirmé que le respect

était dû à la chose jugée. Nous n'avons pas dévié. Par contre, nous avons vu les habiletés d'un gouvernement qui a dit : « Il n'y a pas, pour le moment, d'affaire Dreyfus », laissant soupçonner qu'il pourrait y en avoir une plus tard.

On a ajourné la réponse à la question Cavagnac. Il a fallu la pression publique, et quand le procès fut définitivement jugé, le gouvernement est monté à la tribune et a triomphé. Nous n'avons pas donné notre approbation à cette attitude du gouvernement parce que nous avons trouvé qu'il était bien tard de prendre cette attitude, il fallait la prendre deux mois auparavant.

Eh bien ! Voilà l'exemple de ces habiletés et voilà notre réponse à ceux qui nous mènent sur le terrain du patriotisme et trouvent que nous ne répondons pas. Mais je me suis arrêté à cet incident parce qu'un journal a cru que je serais embarrassé. Je regrette, pour son gouvernement, qu'il ait posé la question.

Après avoir démontré la nécessité de l'union entre tous les républicains, M. Bourgeois termine en disant :

Je porte un toast à cette grande cité républicaine qu'un grand soldat républicain a gardé à la France. Je bois à cette ville qui est la sentinelle avancée de la France à son extrême frontière et qui est aussi la sentinelle avancée du parti républicain dans la région de l'Est.

L'orateur est acclamé.

M. Baduel porte ensuite un toast à l'armée nationale et démocratique, à la République, à M. Bourgeois et au triomphe de la démocratie.

Puis M. Bernard, sénateur du Doubs, remercie M. Bourgeois de s'être mis à la tête du grand parti républicain.

C'est un nouveau 16 Mai qu'on prépare plus pitoyable que le premier, car ce serait au nom de la République, et c'est au nom de la République et avec l'administration qu'on va restaurer la candidature officielle.

Ceux qui ne trahissent pas la République ; la désolent en attendant la main à ceux qui l'ont toujours combattue ; l'ennemi aujourd'hui, c'est le vrai républicain, c'est celui qui n'a pas abjuré sa foi politique sur l'autel des directions pontificales.

Il termine en criant :

Vivent les réformes démocratiques ! Guerre à la candidature officielle ! C'est avec ce cri que nous triompherons sous la haute et vaillante direction de M. Bourgeois.

LES FÊTES D'ATHÈNES

Athènes. — Par les soins de la municipalité un Te Deum a été chanté aujourd'hui en l'église métropolitaine. Une immense foule remplissait l'église et débordait même au dehors.

Après le Te Deum toute la foule ayant à sa tête le maire et les présidents des corps et métiers, s'est rendue au palais où elle a acclamé très bruyamment la famille royale. Le roi a paru au balcon et a harangué la foule de la façon suivante :

« L'expression des sentiments de joie de la nation m'émeut profondément. Je vous remercie de tout cœur.

« Je remercie tout le peuple hellénique. Ces manifestations grandioses en ma faveur me remplissent de joie et de reconnaissance parce qu'elles démontrent que l'amour et la confiance du peuple envers la royauté restent inébranlables ; ma seule pensée est le bonheur et la gloire de la Grèce en faveur desquels j'ai toujours travaillé, y puisant les plus pures joies de ma vie.

« Que Dieu garde notre chère patrie ! Vive la nation ! »

Des acclamations enthousiastes ont accueilli ces paroles.

POLITIQUE GÉNÉRALE

(Correspondance spéciale de la France Libre)

L'évolution au-delà du Rhin

Le centre allemand qui a fait l'admiration universelle par sa cohésion et son esprit de discipline, vient d'entrer dans une période de rivalités, dont les conséquences sont incalculables pour l'observateur désintéressé et impartial. Ce n'est pas encore la dislocation, mais la division sur un des points les plus importants de la vie moderne.

Ces dissensions se sont produites sur l'évolution sociale du programme catholique et les questions militaires. Ils ont exercé leur empire dans tout le pays, mais notamment le long du Rhin, dans le Wurtemberg et en Bavière. La grosse portion des catholiques désire participer dans la pratique du quieta non movere, tandis que les jeunes, les vrais et fidèles continuateurs de Mgr Ketteler se prononcent pour un développement normal et opportuniste des doctrines, dont le centre a été fier à l'aurore de sa glorieuse histoire.

La conduite « sociale » du jeune empereur, si ondayant et si divers, a exercé une influence très appréciable sur cette crise intérieure. A l'aube de son règne, quand son imagination inquiète, éprise d'idéal et de nouveauté, se portait sur les réformes à accomplir, il avait voulu, en courant, faire du « social Konigthum » la pierre angulaire de l'édifice national, et l'organe de la démocratie pacifique et ordonnée. Devant la résistance de la bourgeoisie industrielle et commerciale, il a pris peur ; il a fait machine en arrière. Depuis cette halte peu réconfortante pour ceux qui avaient creusé le sillon entrecroisé, la Prusse officielle a mis des barrières sur toutes les routes de l'avenir. Par le cardinal Kopp et quelques évêques, elle a imposé en quelque sorte aux catholiques une politique d'arrêt, le plétinisme sans phrase.

Les vieux groupes dynastiques et réactionnaires du parti n'ont pas résisté aux offres du tentateur, et M. Lieber lui-même, lui, qu'on soupçonnait d'être démocrate et républicain, a été obligé de tenir compte de cette transposition inattendue de la politique traditionnelle. Ce

qui n'est pas de réformes, c'est la faute de l'opposition, dit-on. Il y a longtemps que nous avons entendu les mêmes critiques. Aux moments des désastres de 1870, le gouvernement impérial disait : « Si la France n'était pas prête, la faute en est à l'opposition ». C'est la même réponse aujourd'hui. Si les réformes ne sont pas faites, c'est la faute à ceux qui les veulent. Au lieu d'un sentiment de confiance, c'est l'esprit de défiance qui règne. On fait un épouvantail du socialisme, comme si le meilleur moyen de lutter contre les utopies n'était pas de faire des réformes utiles. Nous connaissons notre drapeau et notre programme.

En face de nous, nous trouvons des candidats qui défendent leur cause d'une façon particulière ; ici un modéré, là un légitimiste, autre part un rallié, si bien qu'ils ne pourraient signer ensemble un programme quelconque sans être immédiatement divisés ; il n'y a qu'un lien entre ces candidats : la crainte d'être éliminés ; c'est le seul programme commun des adversaires que nous combattons.

Je parlais d'habileté. Cela m'amène à causer d'une affaire dont je veux dire un mot sur laquelle, parait-il, d'après un journal local on voulait m'interroger. Quel rôle avons-nous tenu ? Nous avons affirmé que le respect

était dû à la chose jugée. Nous n'avons pas dévié. Par contre, nous avons vu les habiletés d'un gouvernement qui a dit : « Il n'y a pas, pour le moment, d'affaire Dreyfus », laissant soupçonner qu'il pourrait y en avoir une plus tard.

On a ajourné la réponse à la question Cavagnac. Il a fallu la pression publique, et quand le procès fut définitivement jugé, le gouvernement est monté à la tribune et a triomphé. Nous n'avons pas donné notre approbation à cette attitude du gouvernement parce que nous avons trouvé qu'il était bien tard de prendre cette attitude, il fallait la prendre deux mois auparavant.

Eh bien ! Voilà l'exemple de ces habiletés et voilà notre réponse à ceux qui nous mènent sur le terrain du patriotisme et trouvent que nous ne répondons pas. Mais je me suis arrêté à cet incident parce qu'un journal a cru que je serais embarrassé. Je regrette, pour son gouvernement, qu'il ait posé la question.

Après avoir démontré la nécessité de l'union entre tous les républicains, M. Bourgeois termine en disant :

Je porte un toast à cette grande cité républicaine qu'un grand soldat républicain a gardé à la France. Je bois à cette ville qui est la sentinelle avancée de la France à son extrême frontière et qui est aussi la sentinelle avancée du parti républicain dans la région de l'Est

Secret de l'abbé Césaire

PAR

Léon de Tinseau

— Eh bien ! vous pourriez remercier l'abbé Césaire. Avez-vous raison de prétendre qu'il est stupide d'avoir une beauté chez soi quand on veut marier sa fille ? Votre marquis n'a regardé que cette Anglaise et je suis sûre qu'à cette heure tout le monde se moque de nous. Si Maurice n'avait pas eu le tact de sauver la situation en affectant de ne pas les laisser seuls, ce serait un scandale.

— D'abord, répondit le président, je ne veux pas marier ma fille, au contraire. Ensuite, il faut être juste. Tant pis pour Sabine si elle s'est tordue la cheville. Je l'ai trouvée un peu douillette par parenthèse. Quant à Montrupet, il est libre. Je suis loin d'être décidé à lui donner Sabine, à supposer qu'il la demande. Mais si miss Wood lui plaît, il l'épousera demain, autant que la chose dépend de moi.

— Je ne discuterai pas avec vous. Je crois qu'on appelle cela : être libéral. Soyons libéraux, mais ne soyons pas ridicules. En un mot comme en cent, il ne faut pas que le séjour de miss

Wood chez nous se prolonge. Soyez sûr que vous vous en repentirez.

— Miss Wood restera, dit le président de cette voix très douce qui indiquait en lui une résolution arrêtée. C'est en la renvoyant que nous serions ridicules. Veuillez ne pas perdre de vue que je désire absolument qu'elle reste.

Le lendemain, Sabine, dont le pied s'était guéri plus vite qu'on ne l'aurait cru, dit à son institutrice :

— Eh bien ! le beau Vincent a-t-il paru très déçu, hier soir ?

— Entre nous, je ne le crois pas facile à désappointer, et, pour dire le vrai, j'ai trouvé qu'il se consolait un peu vite de votre accident.

— Ah ! il se consolait ? Tenez, Mary, vous pourriez le lui raconter un jour, mon accident, dit Sabine en traversant la chambre à cloche-pied sur le membre malade.

— Grand Dieu ! Sabine ! dit miss Wood en joignant les mains ; est-ce possible ? Vous n'avez point de mal ?

— Mon Dieu ! non. Je n'ai même pas voulu le voir, ce fameux marquis. Et je le déteste encore plus, puisqu'il en a pris son parti si facilement.

Le jeudi suivant, mademoiselle des Touches n'avait plus mal au pied, et Montrupet lui fut enfin présenté. Mais cette présentation le laissa fort calme l'un et l'autre. La grande différence entre cette soirée et la précédente fut que Vincent, sous prétexte de s'entretenir avec la fille de la maison, put causer plus tranquillement avec miss Wood retenue par ses fonctions près de son élève. Quant à celle-ci, elle avait l'es-

prit trop ouvert pour ne pas voir qu'il, en réalité, jouait le premier rôle. Seule dans sa chambre, avec l'Anglaise, ayant de se déshabiller, elle s'approcha à pas comptés et, faisant une belle révérence : — Je suis maintenant comment M. de Montrupet s'est consolé. Madame la marquise, je vous présente mes de-

voirs. — Sabine, répondit miss Wood d'un ton sévère, je suis habituée depuis longtemps à vos espiègleries, mais celle-ci est de mauvais goût. Si vous avez de l'amitié pour moi, ne la renouvez jamais.

— Pardonnez-moi, Mary, je ne dirai plus rien. Seulement vous ne m'empêchez pas de penser. Et je suis sûre que mon frère pense comme moi. Il ne vous quittait pas des yeux, le marquis et vous. Vous me pardonnez, n'est-ce pas ?

Miss Wood embrassa son élève et se retira sans répondre.

XIII

On était arrivé au milieu de mai. Le séjour à Paris du président et de sa famille ne devait plus être long ; celui des habitants de la Grand-Combe touchait à son terme.

Le marquis de Montrupet continuait à se montrer assidu rue de Beaune et, bien qu'on pût tenir pour certain qu'il n'y venait pas pour l'élève, il était trop homme du monde pour afficher ses préférences en faveur de l'institutrice.

La présidente gardait à qui de droit une terrible rancune de ce qu'elle ap-

pelait la déconvenue de Sabine, bien que celle-ci n'eût guère la figure d'une personne dont le cœur est brisé. Madame des Touches avait essayé d'obtenir que l'institutrice fût invitée à rester chez elle quand Vincent paraissait au salon.

— Allons donc ! avait répondu le président. De quel droit infligerai-je un affront semblable à cette jeune fille ? Elle se borne à répondre quand on lui parle, et n'a jamais remué le petit doigt pour se faire remarquer.

— Mais enfin, comment trouvez-vous le rôle d'une fille de bonne maison sous les yeux de laquelle on fait la cour à son institutrice ? En toute équité, c'est à Sabine que vous devriez donner des gages pour servir de chaperon à miss Wood. Ce trio est ridicule au dernier chef.

— Montrupet ne nous a jamais donné le droit de dire qu'il fait la cour à miss Wood. Maurice et Roger lui font aussi à ce compte. Ils ne se quittent pas plus que les doigts de la main. Ce n'est pas un trio, c'est un quintette.

— Moi je vous dit que cette Anglaise a son plan arrêté. Elle chasse au mari, comme elles font toutes dans son pays. Sans cela, elle verrait la fausseté de sa situation et serait la première à demander à partir.

— Et si elle demandait à partir, vous en concluriez qu'elle est dans une situation fautive. Parlez-moi des femmes pour enlever les gens dans un cercle vicieux. Ma chère, la dédicace n'est pas la clairvoyance. Je saurais agir si le fallait.

Un matin, le président causait dans son cabinet avec son fils.

— Nous allons bientôt regagner le Saulez, disait-il. Pour toi, tu resteras ici jusqu'à vacances. Si tu veux te mettre à plaider, il est temps de t'en occuper d'une façon sérieuse.

Le jeune homme rougit imperceptiblement.

— Mon Dieu, mon père, répondit-il, je vous avoue que mon intention était au contraire de partir avec vous. Les rôles sont pleins, maintenant, pour jusqu'à la fin de l'année judiciaire. Ce n'est qu'à la rentrée que je pourrai trouver de grandes causes et votre désir, n'est pas, je pense, de me voir m'attaquer aux murs mitoyens.

— A la bonne heure. Mais que ferait-elle bas pendant cinq mois ? Tu n'as jamais été fou de la campagne, que je sache.

Au moment où Maurice cherchait une réponse qui ne venait pas très vite, on annonça le baron d'Uzel. Le vieux gentilhomme entra comme un ouragan et, jetant sur un divan son chapeau et sa canne :

— La peste soit des filles qui s'avisent d'avoir des entorses là où elles n'en ont point ! s'écria-t-il. Et que le diable emporte les pères qui trouvent bon de garder chez eux des gouvernantes tournées comme des chasses.

— Eh ! là ! mon voisin, quelle mouche te pique ? fit le président, la main tendue vers son ami. Tu vois l'anthème, ce soir. Voyons : qu'est-il arrivé ?

— Il est arrivé que Vincent, quand

je te l'ai amené un certain soir, n'a pas trouvé Sabine, comme tu sais. Sans doute il s'était promis de devenir fou de quelque chose avant de s'endormir ; il n'a pas voulu que sa soirée fût perdue. Il s'est amouraché de miss Wood. Voilà ce qui est arrivé. Trouves-tu cela charmant, toi ?

— Je trouve cela plus que charmant. Je le trouve providentiel. Ce monsieur, si inflammable n'est pas du bois dont je ferai mon gendre. D'ailleurs le danger n'est pas grand. Tu pars dans trois jours et moi dans quinze. Ton neveu n'a qu'à s'embarquer pour l'Afrique, puis qu'il connaît l'Asie. Tu peux croire que Sabine n'en aura pas la jaunisse, ni moi non plus.

— Tu ne penses qu'à toi, égoïste ! Tu ne sais donc pas que Vincent, sous prétexte qu'il a besoin de l'air des champs, veut absolument nous suivre à la Grand-Combe. Comme bien tu penses, je n'ai pas donné dans le panneau. L'air de la Cuiatène ne vaut rien pour vous, ai-je dit. Il ressemblerait trop à celui de Paris. Allez faire un tour dans l'Engadine. Vous m'en direz des nouvelles au retour.

— Eh bien ! tu as agi en homme avisé.

(A suivre.)

ASTHME TOUX
Poudre et Cigarettes CLÉRY. Corps Médicaux

COURONNES FUNÉRAIRES
YUGIER-BRETON, fabricant : 1, quai Falc'hon.

PIANOS & ORGUES
DE TOUTES MARQUES

M. LEJEUNE
Néanmoins diplômé du Conservatoire de Paris

LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement
VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT
Avec facilité de remboursement

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS

La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

DÉCOUPAGES SUR BOIS
POUR AMATEURS

Machines à découper
de tous genres

TOURS, ÉTAELIS & OUTILS
Séries de tous modèles

BOIS ASSORTIS
Noyer, sycomore, érable, hêtre, acajou
et bois incassables

TOUS LES ACCESSOIRES
POUR LE DÉCOUPAGE

Dessins Français et Italiens

2 Albums Lemoine, 520 modèles... France 1.60
1 Album Fumei, 250 modèles... 0.40

GARDE & LUGON
58, Cours de la Liberté, LYON

STATUES DE S^T AN^T DE PADOUÉ
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN TOUTS GENRES, CRÊCHES POUR NOËL, ETC., ETC.

Envoi de photographies sur demande

BARBARIN, statuaire, place Saint-Jean, 11, LYON

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes

R. LERTHE
CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.

A Sainte-Foy-Les-Rhône (Rhône)

Escaliers tournants dits hélicoïdes en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec escaliers fixes en fer creux et marches en bois dur.

Escaliers en fonte de toutes dimensions.

La grande modicité de prix et la bonne exécution attirent toute concurrence.

Plans et devis gratuits sur demande

GRANDE INFIRMERIE CANINE
GROSSETTE Fils, vétérinaire

95, Rue Molitor (près de la Nouvelle Préfecture)

Cabinet de midi à 3 heures (chiens et chats)

Consultations à domicile

Les chiens sont pris à l'infirmerie en traitement, pansement et observation.

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Barrière, cultivateur, Neuville (Haute-Vienne), et Chatain, s. p., rue Burdeau, 1. — Devaux, pâtissier, rue Romarin, 18, et Tournier, ménagère, rue Romarin, 18. — Janin, employé, rue des Fantassins, 10, et Vial, employé, rue du Niger, 39, Villeurbanne. — Narbonne, tourneur sur cuivre, rue Pouteau, 23, et veuve Vergnais, couturière, même adresse. — Thomas, ouvrier d'usine, rue de la Quarantaine, 43, et Pochon, domestique, même adresse. — Worms, représentant de commerce, rue Masson, 6, et Worms, remetteuse, rue Masson, 6. — Berthet, employé, place Croix-Paquet, 5, et Hugonier, commerçante, rue des Capucins, 3. — Dubreux, instituteur, La Tour-du-Pin (Isère), et Michaud, fleuriste, rue de la Platière, 9. — Guille, employé, rue Vieille Monnaie, 12, et Curtet, polisseuse, rue Burdeau, 23. — Berger-Poulat, boulanger, rue de St-Cyr, 31 et Chabert, ménagère, m. des Carmélites, 42. — Zengier, verrier, b. du Parc d'Artillerie, 6, et Olivier, lingère, rue des Tables-Claudiennes, 30. — Vincent, représentant en vins, quai de Retz, 19, et Portas, lingère, rue Vieille Monnaie, 2.

et Trouillet M., cout., même adresse. — Chetall Jean, chimiste, Dole (Jura), et Morlet Augustine, cout., q. de Serin, 51. — Grand Antoine, empl., rue Ste-Hélène, 38, et Fressenon M., blanch., pl. Grolhier, 3. — Manin Jean, négociant, rue de Vendôme, 196, et veuve Bourjat Marie, s. p., q. St-Antoine, 33. — Veyrac André, empl., rue de Condé, 42, et Goudin F., empl., Remparts-d'Ainay, 27. — Fougères Georges, tourneur, rue d'Aguesseau, 4, et Fuzy Th., mont. cravates, pl. Carnot, 13. — Duvert Henri, cuisinier, Londres, et Roux M., femme de chambre, r. Franklin, 9. — Colouard Christophe, empl., r. Clauda, 23, et Mathieu Marie, typog., r. Maronniers, 3. — Cazaud Philippe, ajust., rue Mazard, 6, et Chapuis Marie, rep., rue Dubamel, 5. — Desvignes Jean, four., route de Grenoble, 64, et Ferrand Jeanne, empl., r. Henry IV, 5. — Ducarre Louis, tonnel., rue Saint-Pierre-de-Vaise, 35, et Guérin J., femme de chambre, quai Tilsitt, 22.

Julien, propriétaire, Roussillon (Isère), et Bogey, sans profession, quai Saint-Antoine. — Chalaye, Chambon de Ten-e. (Hte-Loire), et Laffay, sans profession, 49, rue de la République. — Fournand, marchand de cuirs, rue de Trion, 3, et Maillon, couturière, 1, rue Childebert. — So-tellha, empl., pl. Bellecour, 20, et veuve Régamery, lingère, même adresse. — Raymond, ajust., 68, rue de la Charité, et Gay, sans profession, rue de la République, 64. — Joubert, empl., P. L. M., 28, rue Victor Hugo, et Fayolle, cuisinière, 30, rue Franklin. — Ducarre, empl., rue

Stella, 3-5, et Ducard, sans profession, Romane. — Vincent, représentant en vins, quai de Retz, 19, et veuve Standerig, 2, rue Vieille Monnaie.

Troisième arrondissement. — Billand, boucher, quai de la Guillotière, 27, et veuve Guillemin, bouchère, même adresse. — Bonnay, cuisinier, 33, rue Mazenod, et Buffard, empl. de com., même adresse.

Brulley, chauffeur, rue Voltaire, 50, et Reverchon, ménagère, rue Voltaire, 50. — Chaix, courtier, place Morand, 13, et Mourgues, sans profession, avenue de Saxe, 139. — Collin-Cruix, volturier, chemin de la Croix-Barret, 20, et Croustier, couturière, rue de l'Ordre 33. — Es-brayot, menuisier, rue Garibaldi, 206, et Duplessy, sans profession, Tell (Ardèche). — Fussy, tourneur, rue d'Aguesseau, 4, et Fougères, menuisier de cravates, place Carnot, 13. — Gachet, ferblantier, rue d'Aguesseau, 13, et Joly sans profession, cours Morand, 55. — Greppat, charbon, rue Sébastien-Gryphe, 14 bis, et Crozier, commerçante, rue Cuvier, 32. — Goumy, manœuvre, rue Saint-Victorien, 14, et Mourier, cours Lafayette, 95. — Villen-banne, — Horelle, employé, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 29, et Colinet, repasseuse, rue Croix-Jordan, 28. — Labitte, employé, rue Cuvier, 175, et Cert, empl., rue Duguesclin, 195. — Manin, négociant, rue Vendôme, 196, et Grenier, sans profession, quai Saint-Antoine, 33. — Morel, menuisier, St-Fons, et Levst, sans profession, route de Grenoble, 135. — Ferret, employé, rue Saint-Théodore, 11,

et Aladame, repasseuse, que de l'Est, 12. — Poncet, dessinateur, cours Lafayette, 140, et Villédieu, St-Rambert-l'Isle-Barbe (Rhône). — Poyet, tourneur, grande rue de la Guillotière, 113, et Auglainier, corsetière.

Ray, journalier, grande rue de la Guillotière, 229, et Mathieu, lingère, même adresse. — Tavenas, ouvrier en ressorts, rue Paul-Bert, 99, et Quenot, ménagère, même adresse. — Vaisière, apprêteur, rue Boileau, 67, et Petitprint, coiffeuse, rue Boileau, 112. — Vibert, propriétaire, route d'Heyrieux, 67, et Devaux, rue Notre-Dame, 1, Grenoble (Isère). — Re, négociant, quai Jaur, 20, et Jarmieux, sans profession, rue Paul-Bert, 21. — Desvignes, fourreur, route de Grenoble, 64, et Fer-rand, employé, rue Henri IV, 5. — Bertet, employé, Villeurbanne, et Giraud, rentière, rue de la Buire, 29. — Bordel, employé, rue Paul-Bert, 209, et Arnaud, St-Maurice-d'Ardeche. — Messin, boulanger, rue Pierre-Corneille, 17, et Lassau-zé, sans profession, Châtillon-d'Azergues (Rhône). — Moyret, employé, rue Pafil-Bert, 18, et Bertrand, sans profession, route de Vienne, 82. — Passot, ferblantier, rue du Bas-Port, 3, et Raymond, sans profession, même adresse. — Tardivol, employé, rue Voltaire, 30, et Chapuis, sans profession, rue Garibaldi, 202. — Zengier, verrier, boulevard du Parc d'Artillerie, 6, et Olivier, lingère, rue des Tables-Claudiennes, 30. — Lacharme, cultivateur, Limas (Rhône), et Dolac, femme de chambre, b. avenue de Saxe, 133.

Quatrième arrondissement. — Chaus-sand, teinturier, quai de Serin, 17, et Berrat, Villeneuve-de-Berg (Ardèche). — Perrat, fabricant soieries, rue Jérophin-Soulay, 40, Vetter, rue de la Belle-Allemande, 20.

Cinquième arrondissement. — Louis De-vaux, pâtissier, rue Romarin, 18, et Marie Tournier, ménagère, même adresse. — Ducarre, tonnelier, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 35, et Guérin, femme de chambre, quai Tilsitt, 22. — Horelle, employé, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 29, et Grosset, repasseuse, rue Croix-Jordan, 26. — Longis, peintre, place de la Baleine, 3, et Rossig-nol, rue du Pons-des-Tanneries, 5, Dijon. — Thomas, ouvrier, rue de la Quarantaine, 43. — Bozon, domestique, même adresse. — Béal, négociant, quai Jaur, 20, et Jar-nieux, s. p., rue Paul-Bert, 21. — Bollot, employé de commerce, montée Sarrasin, Barthélemy, 9, et Romillon, s. p., Cra-ponne (Rhône). — Chauvet, charpentier, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 55, et Verchère, rentière, rue du Marché, 3. — Fournand, marchand de cuirs, rue de Trion, 3, et Manon, couturière, rue Childebert, 1. — Mauchaut, menuisier, rue de la Claire, 47, et Roche, s. p., rue de la Pyramide, 85. — Berger-Poulat, boulanger, rue de Saint-Cyr, 31, et Chabert, ménagère, montée des Carmélites, 42.

Sixième arrondissement. — Barbon des Places, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), Beauvill, s. p., avenue de Noailles, 54. — Branda, dessinateur, cours Viltion, 48 et Branda, s. p., place Kléber, 6. — Carvès, pharmacien, Arzac (Gironde), et Riton-det, s. p., rue de Vauban, 10.

Chaix, courtier en soie, place Morand 13, et Mourgues, sans profession, avenue de Saxe, 139. — Clavel, mégissier, rue Bossuet, 97, et Maret, sans profession, rue Bossuet, 118. — Colombat, coiffeur, rue de Saxe, 126, et Mme Perrier, couturière, rue Malesherbes, 32, et Croizat, négociant en soie, Mirmande (Drôme), et Maret, s. p., rue Bugeaud, 25. — Desmaret, empl., rue Robert, 7, et Zoé, sans profession, Cerfontaine (Belgique). — Gachet, fer-blantier, rue d'Aguesseau, 18, et Joly, s. p., cours Morand, 55. — Greppat, charbon, rue Sébastien-Gryphe, 14 bis, et Labitte, commerçante, rue Cuvier, 32. — Labitte, employé, rue Cuvier, 175, et Cert, empl., rue Duguesclin, 195. — Laux, polisseuse, sur métaux, rue Germain, 31, et Lachar-re, ménagère, même adresse. — Per-sagne, employé, rue St-Théodore, 11, et Al-sire, empl., quai de l'Est, 12. — La-Rivoire, apprêteur, rue Ney, 58, et La-Rivoire, repasseuse, même adresse. — Limas (Rhône), et Dolac, femme de chambre, avenue de Saxe, 133. — Vaisière, apprêteur, rue Boileau, 67, et Petitprint, coiffeuse, rue de Bonnel, 112.

M^{re} MOLIN FRÈRES
85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins

Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté

POUR DAMES ET POUR MESSIEURS

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire

DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET

UN AN : 6 francs
140, Rue de Rennes, PARIS
SIX MOIS : 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE

EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve ailleurs chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »

Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprochent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprimer. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infallibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné _____
Demeurant à _____ rue _____ n° _____
Par _____ département de _____
Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) _____
Ci-joint le prix (2) _____

NOTA. — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'inscrire sur ce bulletin : faire recouvrer à domicile.

(1) Un an, 6 francs. — 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

Meubles de Lyon
Meilleurs et meilleur marché que les
MEUBLES DE PARIS
Fabrication garantie, brevetée S. G. D. G.

Maison HENRI BONJOUR et C^e

AU COLOSSE DE RHODES
LYON, 42-44, cours de la Liberté, 42-44, LYON

Sièges, Tentures, Literie, Glaces, etc.

Nos articles sont faits sous les yeux du client

INSTALLATIONS COMPLÈTES

Emplaire de la Providence

Pour la Guérison des
RHUMATISMES, NEURALGIES, APPRESSIONS, DOULEURS
POINTE, CÔTE, AFFAIBLISSEMENTS
ASTHME, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC.

Dans toutes les Pharmacies

Rt au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges

ASOLAS
Pharmacie de 1^{re} classe, Lauréat des Hôpitaux de Lyon

Prix : 1 franc (1 fr. 15 par poste)